normalisation définitive, les topographes et les cartographes collaborent avec les géographes, les linguistes, les ethnologues, les historiens et d'autres spécialistes des organes centraux de l'administration d'Etat. Il s'agit d'aboutir à une toponymie aussi complète que possible pour les cartes de base du pays, comme l'exige l'intensification de plus en plus rapide des activités sociales, économiques et scientifiques en Roumanie.

C'est à une préoccupation du même ordre que répond l'Institut de géographie de l'Académie de la République socialiste de Roumanie, en procédant à la préparation d'une série complète de cartes par départements, à l'échelle de 1/200 000, avec une nomenclature normalisée; ces cartes doivent figurer en annexe aux monographies concernant les nouvelles unités administratives du pays (collection « Départements de la patrie »).

Nous estimons que la Commission pour la terminologie géographique internationale de l'Union géographique internationale devrait, dans sa tâche qui consiste à élaborer un dictionnaire polyglotte de termes géographiqes, bénéficier également d'un appui plus important de la part des organismes responsables de la normalisation des termes géographiques. La publication de ce travail est attendue avec un grand intérêt.

Fidèle à sa politique de développement de relations fondées sur la collaboration avec tous les Etats, sur la base du respect des principes de souveraineté et d'indépendance nationales, de la non-ingérence dans les affaires internes, de l'égalité des droits et la réciprocité des avantages, la Roumanie se prononce en faveur de l'élargissement de la coopération internationale dans le domaine de la normalisation des noms géographiques et pour un échange de données d'expérience et de renseignements entre tous les pays du monde. La consécration internationale des formes graphiques normalisées dans chaque Etat ne saurait être réalisée sans une coopération permanente entre Etats.

Dans cet esprit de collaboration, la Roumanie entend mettre officiellement à la disposition de tous les pays participant à la Conférence une carte du pays à l'échelle de 1/850 000 comprenant — dans la forme normalisée — la nomenclature toponymique de base — celle des détails orographiques et hydrographiques, ainsi que celle des principales localités. Nous avons pensé que cette carte serait utile aux services géographiques et cartographiques qui ont l'intention de publier certains ouvrages (atlas, cartes géographiques et touristiques, etc.) concernant le territoire de la Roumanie.

Nous considérons qu'il est tout aussi utile que chaque pays puisse offrir ou recommander une carte de son territoire national portant les noms géographiques normalisés par l'organisme national compétent, eu égard aux recommandations formulées par les deux Conférences. De cette manière, cette carte constituerait le document cartographique de référence pour la nomenclature géographique du pays intéressé.

ÉTAT ACTUEL DES TRAVAUX EN MATIÈRE DE TERMES GÉOGRAPHIQUES EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Rapport présenté par la Tchécoslovaquie*

La normalisation des noms géographiques appelés à figurer sur les cartes publiées dans la République socialiste tchécoslovaque relève de la Commission de terminologie de l'Office tchèque de géodésie et de cartographie, ainsi que de la Commission slovaque de terminologie de l'Office slovaque de géodésie et de cartographie.

Les observations qui suivent portent sur les différents points de l'ordre du jour provisoire de la deuxième Conférence des Nations Unies :

Point 9

- a) La Commission de terminologie (NK) coopère, pour l'étude des noms géographiques tchécoslovaques, avec les services de terminologie de districts créés, à titre consultatif, auprès des centres de géodésie.
- b) Les noms géographiques tchécoslovaques sont établis d'après la carte de base de Tchécoslovaquie dressée à l'échelle de 1/50 000. Les noms, au nombre de 50 000 environ, seront publiés sous forme de répertoires régionaux des principaux noms géographiques.
- c) Dans les régions multilingues, la graphie utilisée sur les cartes officielles sera de préférence retenue et les variantes seront indiquées le cas échéant.

d) La Commission de terminologie a énoncé les règles à appliquer pour transcrire les termes géographiques et historiques en cartographie. Une liste des noms des détails géographiques dans les pays arabes est en préparation. Un répertoire des noms des Etats et pays du monde et un répertoire des villes de plus de 100 000 habitants ont déjà été publiés. Le répertoire des noms des Etats et des pays du monde est établi par continent et donne les abréviations (cartographiques) en tchèque et en slovaque des noms utilisés pour la Carte du monde à l'échelle de 1/2 500 000, ainsi que les désignations officielles en allemand, anglais, espagnol, français et russe, et les désignations officielles en tchèque. Le répertoire des villes de plus de 100 000 habitants contient également les noms de certaines localités de moindre importance. Il donne, en gros, les noms de 3000 villes dont la situation est indiquée par des coordonnées géographiques. Les dénominations sont conformes aux principes admis pour la composition des noms géographiques. Les variantes tchèques ne sont pas indiquées. La Commission projette de réviser et de rééditer sous peu les publications suivantes: Principes régissant la représentation des noms géographiques et historiques sur les cartes, Principes régissant les activités des services de terminologie de district, Répertoire des noms géographiques tchèques et slovaques (traditionnels), Liste des abréviations géographiques utilisées sur les cartes, Répertoire des

^{*} Le texte original de ce rapport a paru sous la cote E/CONF. 61/L.85.

noms géographiques dans les pays arabes, Répertoire des noms de détails orographiques de Tchécoslovaquie, Répertoire des principaux détails orographiques de Tchécoslovaquie, Répertoire des plans d'eau et des cours d'eau les plus importants de Tchécoslovaquie.

e) La Commission de terminologie (NK) de l'Office tchèque de géodésie et de cartographie (ČÚGK) a été créée pour rassembler les noms géographiques destinés à figurer sur les cartes publiées dans la République socialiste tchèque. La Commission slovaque de terminologie (SNK) de l'Office slovaque de géodésie et de cartographie (SSGK) joue un rôle consultatif auprès de ce dernier pour toutes les questions se rapportant aux noms utilisés sur les cartes slovaques.

Point 10

La Commission a approuvé le projet de dictionnaire international des termes géographiques figurant sur les cartes, qui vise à unifier les termes géographiques employés en cartographie. Ce dictionnaire devrait comprendre environ 1 000 termes très importants (ce projet a été présenté à la deuxième Conférence des Nations Unies).

Point 11

Conformément aux principes énoncés par la Commission de terminologie, les noms géographiques étrangers sont donnés dans leur version internationale, compte tenu des documents en vigueur définissant la situation politique et administrative du pays intéressé. Les noms des pays utilisant les caractères latins sont transcrits avec tous les signes diacritiques, à l'exception des noms vietnamiens. L'alphabet tchèque est utilisé pour la transcription des noms des pays utilisant un autre système d'écriture, selon les principes approuvés par la Commission de terminologie.

La Commission envisage certaines modifications pour l'établissement de la Carte du monde à échelle de 1/2 500 000. La Commission prévoit également de publier les répertoires des noms géographiques par Etat et par pays (environ 40 000 termes).

Point 14

- a) Lorsque le détail est commun à deux ou plusieurs nations, le nom retenu est celui qui est utilisé dans le pays où la plus grande partie du détail est située; exceptionnellement, le nom traditionnel tchèque peut être utilisé.
- b) Pour la description des détails marins, on tient compte des toponymes employés par le pays qui exerce la souveraineté sur les eaux territoriales. Le nom traditionnel tchèque peut être également indiqué s'il y a lieu.
- c) Un répertoire des détails sous-marins a été publié. Les noms (400 environ) sont donnés en tchèque.
- d) Pour désigner les détails extra-terrestres, on utilise les termes astronomiques internationaux ou, le cas échéant, les termes tchèques.

Point 15

- a) Un accord sur l'échange de publications, d'informations et de données d'expérience a été conclu avec les pays socialistes.
- b) En octobre 1971, s'est tenue à Prague, avec la participation de représentants de la République démocratique allemande, une réunion commune des Septième et Huitième Groupes régionaux. Elle avait pour objet de favoriser un échange d'informations sur l'organisation et l'état d'avancement des travaux de terminologie dans les pays intéressés et de préparer la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.
- c) La Commission de terminologie prépare actuellement une bibliographie des ouvrages de terminologie.

SITUATION ET PROBLÈMES DE LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES EN BULGARIE

Rapport présenté par la Bulgarie*

La République populaire de Bulgarie a participé à la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques à Genève en 1967. Notre pays soutient activement la coopération internationale dans le domaine de la normalisation des noms géographiques, sachant pertinemment qu'elle contribue à rapprocher les peuples sur le plan culturel et à établir entre eux des contacts plus étroits et une compréhension plus grande qui ne peuvent que concourir à la paix mondiale.

Nous inspirant de ce principe fondamental, nous espérons que les participants à la deuxième Conférence mettront tout en œuvre pour élargir encore la coopération dans le domaine de la normalisation des noms géographiques entre toutes les nations soucieuses d'atteindre cet objectif.

Dans le rapport national présenté par notre pays en 1967, nous avons tracé un bref exposé historique de l'évolution de la question des noms géographiques en Bulgarie depuis sa libération en 1878 jusqu'à nos jours. Nous estimons que le moment est venu d'examiner les faits nouveaux qui se sont produits en Bulgarie dans ce domaine depuis 1967, ainsi que les problèmes qui se sont posés.

^{*} Le texte original de ce rapport, préparé par B. Koen, I. Douridanov, M. Glovnia, A. Kyurkcchiev et M. Daneva du Conseil pour l'orthographe et la transcription des noms géographiques (Administration centrale de géodésie et de cartographie), a paru sous la cote E/CONF.61/L.93.